

20200304-5

Délibération du Conseil d'administration de l'établissement public

Paris Musées

Séance du 4 mars 2020

Objet : Contrat entre Paris Musées et The Barnes Foundation (Philadelphie), relatif à l'organisation de l'exposition « Victor Brauner », présentée au musée d'Art moderne de la Ville de Paris du 23 avril (vernissage) au 16 août 2020

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2221-1 et suivants et L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris SG-153/DAC-506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le contrat entre Paris Musées et The Barnes Foundation (Philadelphie), relatif à l'organisation de l'exposition intitulée « *Victor Brauner* », présentée au musée d'Art moderne de Paris du 23 avril (vernissage) au 16 août 2020.

Article 2 : Les dépenses relatives à l'organisation de cette exposition seront imputées sur le budget de fonctionnement de Paris Musées, exercice 2020.

Par délégation, la Directrice générale

Delphine LÉVY